SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Activité

Chômage

Quels emplois?

Mobilité professionnelle et sociale

4.1 PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2002, 53,3 % des immigrés ont un emploi ou en recherchent un contre 55 % des non-immigrés. La faiblesse de cet écart tient à la structure par âge des immigrés : ils sont relativement plus nombreux que les autres aux âges de « pleine activité ». Ainsi, si les immigrés avaient la même structure par âge que le reste de la population, leur taux d'activité serait nettement moins élevé (48,8 %).

La situation est très contrastée selon le sexe. Ainsi, en 2002, si le taux d'activité des hommes immigrés est légèrement supérieur à celui des autres hommes (+ 2,3 points), celui des femmes immigrées est de 6,1 points inférieur à celui des femmes non immigrées. Les écarts entre hommes et femmes sont donc nettement plus marqués pour les immigrés que pour le reste de la population (21,1 points contre 12,7 points). Ils étaient encore plus prononcés dix ans auparavant. En effet, entre 1992 et 2002, les taux d'activité masculin et féminin ont évolué en sens inverse : léger recul pour les hommes immigrés ou non, et augmentation pour les femmes, particulièrement pour les immigrées (+ 4,5 points contre + 2,1 points pour les non-immigrées). Entre 1992 et 2002, les taux d'activité par tranche d'âge suivent les mêmes tendances pour les immigrés et pour le reste de la population: fléchissement du taux d'activité des jeunes qui, par exemple, poursuivent leurs études face au risque accru de chômage, et progression de celui des femmes âgées de 25 à 59 ans. Toutefois, le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans a reculé plus fortement pour les jeunes immigrés que pour les autres jeunes. La moindre participation des femmes immigrées au marché du travail pourrait tenir à leur

plus faible niveau d'études. Toutefois, mis à

part les personnes ayant un très faible niveau

d'études, à âge de fin d'étude donné, l'écart

entre immigrées et non-immigrées demeure

important. Ainsi, 88 % des non-immigrées

âgées de 30 à 54 ans ayant poursuivi leurs études au-delà de 19 ans sont actives, contre 73 % des femmes immigrées de même situation.

La participation des hommes, immigrés ou non, au marché du travail est peu sensible à leur situation de famille. À l'inverse, les femmes, immigrées ou non, qui ont des enfants, et surtout de jeunes enfants, sont beaucoup moins souvent actives que celles qui n'en ont pas encore ou dont les enfants, devenus grands, ont quitté le foyer. L'écart en termes de taux d'activité entre les femmes immigrées et non immigrées est maximal pour les mères d'un enfant de moins de 6 ans. Il atteint alors 22 points. Il est un peu plus faible pour les mères d'au moins deux enfants, mais reste encore élevé et n'est jamais inférieur à 15 points. À nombre et âge des enfants donnés, les écarts de taux d'activité entre les femmes immigrées et le reste des femmes demeurent donc importants. Plus généralement, à âge, situation de famille et âge de fin d'études comparables, les femmes immigrées sont encore nettement moins actives que le reste des femmes.

Le comportement d'activité des immigrés varie fortement selon leur pays d'origine. Aux âges de pleine activité, de 30 à 54 ans, les immigrés venus d'Espagne, d'Italie, du Portugal ou d'Afrique subsaharienne ont plus souvent un emploi ou en recherchent un que l'ensemble des immigrés ; les immigrés venus du Portugal sont même davantage actifs que les non-immigrés. À l'inverse, les immigrés originaires des pays du Maghreb ou de Turquie sont moins souvent actifs que l'ensemble des immigrés, en partie en raison de la faible participation des femmes au marché du travail. Toutefois, les différences en termes de sexe, d'âge, d'âge de fin d'études ou de situation familiale entre les vagues migratoires ne peuvent suffire à expliquer ces variations du taux d'activité selon le pays d'origine.

DÉFINITIONS

- ✓ **Population active**: personnes ayant un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi, ainsi que les militaires du contingent.
- ✓ Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs d'une population donnée et l'effectif total de cette population.

- ✓ Boëldieu J., Borrel C. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », *Insee Première*, n° 791.
- √ Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717.

en %

1 - Taux d'activité par sexe et âge

Sexe et âge	Populati	on totale	Non-immigrés		Immigrés	
Sexe et age	1992	2002	1992	2002	1992	2002
Hommes	63,6	61,9	63,3	61,7	67,4	64,0
15-24 ans	37,3	33,8	37,2	33,8	38,8	32,8
25-39 ans	95,5	94,4	95,9	95,1	89,7	88,0
40-49 ans	96,2	95,1	96,2	95,3	95,5	93,4
50-59 ans	79,1	80,8	79,1	80,8	79,6	80,8
60 ans ou plus	8,1	5,5	7,8	5,0	11,1	10,1
Femmes	46,4	48,5	46,9	49,0	38,4	42,9
15-24 ans	30,6	26,5	30,6	26,6	30,5	23,3
25-39 ans	76,7	78,8	78,6	81,0	52,1	58,7
40-49 ans	75,3	81,3	76,6	83,2	55,9	64,8
50-59 ans	55,2	65,1	56,0	66,5	41,2	52,9
60 ans ou plus	4,7	3,7	4,7	3,6	4,9	4,7
Ensemble	54,6	54,9	54,7	55,0	53,6	53,3

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus. Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

2 - Taux d'activité selon la situation de famille

<u>en</u>							
	Hommes			Femmes			
Situation de famille	Population totale	Non- immigrés	Immigrés	Population totale	Non- immigrées	Immigrées	
En couple sans enfant	94,2	94,8	88,3	79,5	81,0	65,3	
En couple avec enfant(s)	97,2	97,7	93,3	75,8	78,4	55,2	
dont avec enfant(s) de moins de 6 ans	97,4	97,8	94,8	67,9	71,0	44,9	
Seul avec ou sans enfant	90,8	91,2	87,1	86,4	87,1	79,7	
Ensemble	95,3	95,7	91,3	79,0	81,0	62,1	

Champ : personnes âgées de 30 à 54 ans qui sont personnes de référence du ménage ou conjoints de la personne de référence du ménage.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

3 - Taux d'activité des immigrés selon le pays d'origine

Pays d'origine	Ensemble	Hommes	Femmes
Espagne	85	ns	ns
Italie	80	ns	ns
Portugal	88	96	79
Algérie	65	85	48
Maroc	68	90	45
Tunisie	73	ns	ns
Autres pays d'Afrique	80	93	68
Turquie	64	87	37
Ensemble des immigrés	76	91	62
Non-immigrés	88	95	81
Population totale	87	94	79

Champ : personnes âgées de 30 à 54 ans. Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

Activité 107

4.2 FORMES D'INACTIVITÉ

En 2002, les immigrés sont plus souvent inactifs que le reste de la population, en raison de la plus forte inactivité des femmes immigrées. Les hommes immigrés sont en revanche moins souvent inactifs que les autres.

Entre 1992 et 2002, la part des femmes inactives, immigrées ou non, a diminué, notamment sous l'effet de la baisse du nombre de femmes au foyer: sur la période, la part d'étudiantes s'est globalement maintenue, et a même progressé aux âges les plus jeunes; celle des retraitées a augmenté sous l'effet du vieillissement de la population. En 2002, 37 % des femmes immigrées sont inactives sans être étudiantes ou retraitées, contre 42 % en 1992.

Pour les femmes âgées de 25 à 49 ans en 2002, être ou non immigrée n'a que peu d'impact sur les raisons de leur cessation d'activité : elles se sont essentiellement retirées du marché du travail du fait de la fin d'un emploi ou pour des raisons personnelles, garde d'enfant principalement. À l'inverse, les raisons d'inactivité des femmes âgées de 50 à 59 ans diffèrent davantage entre les immigrées et les non-immigrées : les circonstances d'arrêt d'activité des femmes immigrées sont plus souvent la fin d'un emploi (dont démission) ou des raisons de santé, mais moins souvent le départ en retraite. Ces différences sont encore plus marquées pour les hommes. Ainsi, parmi les hommes anciens actifs âgés de 50 à 59 ans en 2002, près de la moitié des

immigrés disent avoir arrêté de travailler pour des raisons de santé, contre un tiers des non-immigrés. De plus, les hommes immigrés déclarent plus rarement avoir cessé leur activité pour partir à la retraite : ils sont trois fois moins souvent que les autres inactifs suite à leur départ en retraite.

Si la relation à l'emploi des étudiants et des retraités est clairement définie (dans leur grande majorité, ils ne souhaitent pas travailler pour l'instant), celle des autres inactifs de 15 à 59 ans l'est moins : près de 80 % d'entre eux ont déjà travaillé et 15 % souhaitent le faire. Pour les femmes, immigrées ou non, la part de celles qui ont déjà eu une expérience professionnelle est plus élevée au sein des 25-49 ans que des 50-59 ans. L'inactivité a donc changé de statut au cours des générations : elle n'est plus un état permanent, mais une interruption dans la carrière professionnelle. La part des immigrés inactifs ayant travaillé par le passé (54 %) est plus faible que pour les autres inactifs, mais en forte progression depuis 1992 grâce aux femmes. La part des immigrés inactifs qui souhaitent prendre ou reprendre une activité est également en légère progression depuis 1992 ; elle atteint en 2002 un niveau similaire à celui des non-immigrés. Les hommes inactifs sont plus nombreux que les femmes à vouloir travailler. Parmi les hommes inactifs âgés de 25 à 49 ans, la moitié des immigrés veulent travailler, contre seulement un tiers des non-immigrés du même âge.

DÉFINITION

✓ Inactivité : une personne est dite inactive si elle n'est ni en emploi, ni au chômage. Trois types d'inactivité sont ici distingués : les étudiants - élèves - stagiaires en formation, les retraités - préretraités - retirés des affaires et les autres inactifs (personnes au foyer, en invalidité...).

POUR EN SAVOIR PLUS

✓ Chardon O. (2002), « De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et l'âge de la retraite », Insee Première, n° 872.

1 - Taux et type d'inactivité

en %

	Ensemble			Hommes		Femmes	
	Population totale	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrées	Immigrées
Part d'inactifs en 1992 Répartition des inactifs selon le type d'inactivité	45	45	46	37	33	53	62
Étudiants	26	26	20	33	28	22	15
Retraités	45	46	31	58	54	38	17
Autres inactifs	29	28	49	9	18	40	68
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100
Part d'inactifs en 2002	45	45	47	38	36	51	57
Répartition des inactifs selon le type d'inactivité							
Étudiants	25	26	13	31	15	22	12
Retraités	49	50	38	59	61	45	24
Autres inactifs	26	24	49	10	24	33	64
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2002, 45 % de la population âgée de 15 ans ou plus est inactive. Parmi ces derniers, 25 % sont étudiants, 49 % retraités et 26 % dans une autre

situation (au foyer, en invalidité...).

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

2 - Causes de l'inactivité des anciens actifs

en %

	Ense	Ensemble		mes	Fem	mes
	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrées	Immigrées
25-49 ans						
Fin d'un emploi	38	32	45	ns	37	31
Démission	8	12	8	ns	8	12
Retraite, cessation d'activité	1	0	2	ns	1	0
Raisons de santé	13	11	33	ns	9	7
Raisons personnelles	36	36	7	ns	42	43
Autres raisons	4	9	5	ns	3	7
Ensemble	100	100	100	ns	100	100
50-59 ans						
Fin d'un emploi	19	28	21	32	18	25
Démission	4	5	1	1	6	9
Retraite, cessation d'activité	26	9	43	13	16	6
Raisons de santé	23	33	31	46	18	21
Raisons personnelles	26	23	2	6	39	37
Autres raisons	2	2	2	2	3	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Champ : personnes inactives de 25-59 ans ayant travaillé.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

3 - Les inactifs et l'emploi

en %

Dout doe insettife	Ense	Ensemble		mes	Femmes	
Part des inactifs	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrées	Immigrées
Ayant déjà travaillé par le passé 1992 2002	79 83	43 54	78 82	89 84	79 83	37 47
Désirant travailler lors de l'enquête 1992 2002 dont 25-49 ans	13 15 <i>17</i>	12 15 19	23 23 34	28 33 50	12 12 <i>14</i>	9 11 <i>13</i>

Champ : inactifs agés de 15 à 59 ans ni étudiants, ni retraités.

Lecture : en 2002, 79 % des personnes non immigrées inactives (hors étudiants et retraités) ont déjà travaillé et 15 % souhaitent le faire.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

Activité 109

4.3 TAUX DE CHÔMAGE

En 2002, le taux de chômage des immigrés s'élève à 16,4 %, soit le double de celui des non-immigrés. Cet écart entre les immigrés et le reste des actifs ne peut pas être réduit à de seules différences de position sociale. Certes les immigrés sont plus nombreux à occuper des emplois peu ou non qualifiés, lesquels sont davantage touchés par le chômage; mais à catégorie socioprofessionnelle donnée, les actifs immigrés demeurent plus souvent sans emploi. Même au sein des cadres, les immigrés sont près de deux fois plus souvent au chômage que le reste des actifs. Les inégalités face au chômage sont moins marquées au bas de l'échelle sociale: quand ils sont ouvriers non qualifiés ou personnels des services directs aux particuliers, le risque de chômage des immigrés n'est que de 1,3 fois supérieur à celui des autres actifs.

Le faible **niveau d'études** des immigrés ne suffit pas non plus à expliquer leur plus forte exposition au chômage : à âge de fin d'études donné, ils demeurent plus souvent au chômage que les autres. Ainsi, parmi les actifs ayant poursuivi leurs études au-delà de 19 ans, 15,4 % des hommes immigrés sont sans emploi, contre 5,5 % pour les non-immigrés. Si on tient compte en plus de l'âge, du sexe et de la catégorie socioprofessionnelle antérieure, les actifs immigrés ont encore des risques de chômage plus élevés.

Comme pour les autres actifs, les **jeunes** immigrés sont plus touchés par le chômage que leurs aînés : parmi les actifs immigrés âgés de 15 à 24 ans, un quart des jeunes hommes et un tiers des jeunes filles sont au chômage. Bien que diminuant avec l'âge, le taux de chômage des immigrés reste à un niveau élevé : en 2002, il ne descend pour aucune tranche d'âge en dessous de 10 % alors que pour les non-immigrés il ne dépasse les 10 % que pour les plus jeunes.

Les femmes immigrées sont plus souvent privées d'emploi que les hommes. En 2002, leur taux de chômage atteint 17,7 %, contre 15,5 % pour leurs homologues masculins. Mais en dix ans, les écarts entre hommes et femmes se sont considérablement réduits. En effet, la baisse du chômage entre 1992 et 2002 a essentiellement bénéficié aux femmes, notamment immigrées. Durant cette période, le taux de chômage des hommes s'est au mieux maintenu.

Au sein de la population immigrée, le chômage touche moins ceux qui ont acquis la nationalité française (11,3 % contre 18,6 %). En effet, ces derniers résident en moyenne depuis plus longtemps en France et sont plus nombreux à être arrivés à une époque où la situation du marché du travail était plus favorable. De plus, ils peuvent prétendre à un certain nombre d'emplois publics soumis à condition de nationalité.

À nationalité, diplôme et catégorie socioprofessionnelle comparables, les immigrés sont inégalement exposés au risque de chômage selon leur pays d'origine. Les taux de chômage des immigrés venus d'Espagne, d'Italie ou du Portugal sont très faibles, même plus faibles que celui des actifs non immigrés. À l'inverse, immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie ont des risques de chômage très élevés. Parmi les actifs âgés de 25 à 59 ans originaires de ces pays, plus d'un sur cinq est au chômage. Ces différences selon les pays d'origine ne tiennent pas uniquement aux différences en termes d'acquisition de nationalité française ou de structure par sexe. Ainsi, les actifs originaires du Portugal ont un taux de chômage quatre fois inférieur à celui des natifs de Turquie, alors qu'ils sont aussi nombreux à avoir conservé leur nationalité et comptent plus de femmes.

DÉFINITION

✓ Taux de chômage (au sens du BIT) : rapport entre la population au chômage au sens du BIT (c'est-à-dire personne sans emploi, disponible et à la recherche d'un emploi ou qui en a trouvé un qui commencera ultérieurement) et la population active.

- ✓ Boëldieu J., Borrel C. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », Insee Première, n° 791.
- Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717.

1 - Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle en 2002

. Tuux uu onomago par uutugona uudapronuutia			en 9
Catégorie socioprofessionnelle	Population totale	Non-immigrés	Immigrés
Cadre	4	4	7
Profession intermédiaire	5	5	10
Employé	10	9	18
dont employé des services directs aux particuliers	13	12	16
Ouvrier	11	9	17
dont ouvrier qualifié	7	6	15
ouvrier non qualifié	17	16	21
Ensemble	8	7	16

Champ : personnes actives âgées de 25 à 59 ans.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

2 - Taux de chômage par âge et sexe en 1992 et 2002

Sexe et âge		1992			2002	
ound of ago	Population totale	Non-immigrés	Immigrés	Population totale	Non-immigrés	Immigrés
Hommes	7,9	7,4	14,6	7,9	7,1	15,5
15-24 ans	16,6	16,3	22,6	18,2	17,9	24,9
25-39 ans	7,9	7,5	13,6	8,4	7,5	18,0
40-49 ans	5,3	4,6	11,7	5,6	4,7	13,8
50-59 ans	7,3	6,2	18,4	6,0	4,9	13,7
Femmes	12,8	12,2	24,6	10,1	9,5	17,7
15-24 ans	26,1	25,5	37,6	22,8	22,3	33,2
25-39 ans	13,4	12,6	28,7	10,8	10,0	20,3
40-49 ans	8,7	8,3	17,0	7,9	7,2	16,0
50-59 ans	9,8	9,4	18,6	7,4	6,9	13,2
Ensemble	10,1	9,5	18,0	8,9	8,2	16,4

Champ : personnes actives âgées de 15 ans ou plus. Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

3 - Taux de chômage par sexe et pays d'origine

			en %
Pays d'origine	Ensemble	Hommes	Femmes
Espagne	6	ns	ns
Italie	6	ns	ns
Portugal	6	6	6
Algérie	26	25	30
Maroc	26	23	31
Tunisie	22	ns	ns
Autres pays d'Afrique	20	18	23
Turquie	25	ns	ns
Ensemble des immigrés	16	15	17
Non-immigrés	7	6	8
Population totale	8	7	9

Champ : personnes actives âgées de 25 à 59 ans.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

Chômage 111

4.4 RECHERCHE D'EMPLOI

Les immigrés restent plus longtemps au chômage que le reste de la population. Ainsi, les immigrés au chômage en 2002 le sont en moyenne depuis 14,5 mois contre 12,5 mois pour les chômeurs non immigrés. De même, la part des chômeurs de longue durée. c'est-à-dire des personnes dont l'ancienneté au chômage est de un an ou plus, atteint 40 % parmi les chômeurs immigrés, contre 33 % pour les autres. Ces écarts tiennent toutefois en grande partie au fait que les chômeurs immigrés sont globalement plus âgés (22 % d'entre eux ont 50 ans ou plus, contre 15 % pour les autres chômeurs) et que l'ancienneté au chômage s'accroît avec l'âge. À âge donné, les différences sont nettement réduites, voire inversées.

Les immigrés et le reste de la population deviennent chômeurs dans des circonstances comparables : la fin d'un emploi temporaire et le licenciement constituent les deux principales raisons d'entrée au chômage. Cependant, pour les immigrés, le « chômage d'insertion » lié à la fin des études est moins fréquent. Pour les hommes immigrés, le chômage suit un peu plus souvent un licenciement ou correspond à une reprise d'activité. Pour les femmes immigrées, la reprise d'activité est un facteur déterminant d'entrée au chômage : 25 % des immigrées sont au

chômage après avoir été inactives, contre seulement 14 % des femmes non immigrées. Le taux d'activité des femmes immigrées a augmenté de 4,5 points entre 1992 et 2002, mais cet accès accru au marché du travail passe pour certaines d'entre elles par une période de chômage.

Les chômeurs immigrés ont globalement les mêmes attentes que les autres chômeurs : dans leur grande majorité, ils souhaitent un emploi à temps complet et recherchent une profession précise. Les hommes immigrés sont toutefois un peu plus nombreux que les autres à rechercher un emploi déterminé et/ou à temps complet : 58 % cherchent une profession précise, contre 53 % des hommes non immigrés. Mais quand ils ont une expérience d'ouvrier qualifié, les immigrés sont un peu plus souvent prêts à accepter un emploi moins qualifié.

Dans leur grande majorité, les chômeurs, immigrés ou non, sont inscrits à l'ANPE et ont effectué des **démarches** pour trouver un emploi. De plus, les chômeurs immigrés utilisent globalement les mêmes moyens de recherche que les autres. Toutefois, ils privilégient davantage le dispositif institutionnel (ANPE) et leur réseau de relations personnelles, et ont moins recours à la lecture d'annonces et aux entretiens.

DÉFINITIONS

[✓] **Chômeur (au sens du BIT)**: personne sans emploi, disponible et à la recherche d'un emploi. Cette définition inclut les personnes actuellement sans emploi, mais qui en ont trouvé un qui commencera ultérieurement.

[✓] Chômage de longue durée : période de chômage ininterrompue d'au moins 12 mois.

Boëldieu J., Borrel C. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », Insee Première, n° 791.

[✓] Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717.

1 - Ancienneté moyenne au chômage et chômage de longue durée

Sexe et âge	Chômage de longue durée (en %)		Ancienneté moyenne au chômage (en mois)			
ŭ	Population totale	Non-immigrés	Immigrés	Population totale	Non-immigrés	Immigrés
Âge						
15-24 ans	17	16	ns	6,7	6,7	ns
25-39 ans	30	29	33	10,4	10,2	11,6
40-49 ans	40	40	43	15,9	16,3	14,2
50-59 ans	56	56	55	22,0	22,3	21,0
Sexe						
Hommes	32	31	39	12,2	11,9	13,7
Femmes	35	34	42	13,4	13,1	15,4
Ensemble	34	33	40	12,8	12,5	14,5

Champ : personnes au chômage dont l'ancienneté au chômage est renseignée.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

2 - Circonstances de la recherche d'emploi

en %

Circonotoneo	Ensemble		Homm	es	Femmes		
Circonstance	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrées	Immigrées	
Fin d'emploi temporaire	42	41	45	43	40	39	
Licenciement	25	27	28	32	23	20	
Reprise d'activité	9	14	4	6	14	25	
Fin d'études ou de service militaire	10	4	11	4	9	3	
Démission	8	5	7	5	9	6	
Autres circonstances	6	9	6	10	5	7	

Champ : personnes au chômage. Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

3 - Démarches entreprises au cours du dernier mois

en %

Démarche	Population totale	Non-immigrés	Immigrés
Avoir effectué une démarche depuis moins d'un mois	90	91	89
Type de démarche			
Lecture d'annonces	79	81	70
Relations personnelles	75	75	77
Démarches auprès de l'ANPE	74	74	76
Démarche directe auprès d'un employeur	59	59	54
Réponse à une offre d'emploi	44	44	39
Inscription à une agence de travail temporaire	37	37	36
A passé une annonce	6	6	7
Concours de recrutement	3	3	3
Disposition pour mise à son compte	3	3	3

Champ : personnes sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) ayant entrepris au moins une démarche depuis un mois.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

Chômage

4.5 GROUPES SOCIAUX

En 2002, plus des deux tiers des immigrés occupent des emplois d'employés ou d'ouvriers, contre un peu plus de la moitié des autres actifs ayant un emploi. Ils sont notamment plus souvent ouvriers : parmi les immigrés en emploi, 52 % des hommes et 23 % des femmes appartiennent à cette catégorie, contre 37 % et 10 % des personnes non immigrées. Plus précisément, les immigrés exercent plus souvent des emplois d'ouvriers non qualifiés : quand ils sont ouvriers, les immigrés occupent dans 42 % des cas des postes non qualifiés, contre 34 % pour les non-immigrés. Globalement, la proportion d'employés au sein des immigrés est comparable à celle au sein du reste de la population, mais les hommes immigrés le sont légèrement moins et les femmes davantage. Au sein des employés, les femmes immigrées se singularisent par leur très forte présence dans les métiers de services directs aux particuliers (services personnels et domestiques, hôtels et restaurants): 26 % des immigrées exercent ce type de profession, contre seulement 11 % des autres actives en emploi. Enfin, les immigrés sont plus nombreux à être artisans (notamment dans les métiers de maçonnerie, taxi, vêtement sur mesure...) ou commerçants (en particulier dans la restauration rapide, les agences de voyage, l'alimentation...).

La position sociale des immigrés renvoie en partie à leur faible **niveau d'études**, mais pas uniquement : même quand ils ont quitté le système scolaire après l'âge de 20 ans, les immigrés sont moins souvent cadres ou professions intermédiaires que les autres (53 % contre 64 %).

Depuis 1992, les différences de catégorie sociale entre les immigrés et le reste de la population se sont réduites. Entre 1992 et 2002, la part des emplois de cadres, d'employés ou de professions intermédiaires a progressé au détriment des emplois d'ouvriers. Cette transformation, qui concerne l'ensemble des actifs, s'est faite à un rythme plus soutenu pour les immigrés. Ainsi, entre 1992 et 2002, la part des employés a progressé de 8,5 points pour ces derniers, quand elle n'augmentait que de 2,2 points pour le reste des actifs en emploi. De même, la proportion de professions intermédiaires a plus augmenté chez les immigrés. Enfin, la part des ouvriers reculait de 1,8 point parmi les non-immigrés, mais de 13,5 points pour les immigrés.

Au moins la moitié des immigrés venus du Portugal, du Maroc, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie sont ouvriers; mais pour les natifs du Portugal, il s'agit moins souvent d'emplois non qualifiés : les emplois non qualifiés représentent pour eux un tiers des emplois d'ouvriers, contre la moitié pour les immigrés nés au Maroc par exemple. Les immigrés originaires du Portugal et, dans une moindre mesure, d'Afrique subsaharienne sont également nombreux à exercer des métiers de services directs aux particuliers : un immigré du Portugal sur cinq exerce ce genre de profession. Les immigrés venus d'Espagne ou d'Algérie sont plus souvent que l'ensemble des immigrés employés ou exercent plus fréquemment une profession intermédiaire; ceux des pays d'Europe autres que l'Espagne et le Portugal sont quant à eux davantage cadres ou exercent plus souvent une profession intermédiaire. Seuls 2 % des immigrés portugais sont cadres, contre 10 % pour l'ensemble des immigrés.

 [✓] Boëldieu J., Borrel C. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », Insee Première, n° 791

[✓] Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717.

1 - Répartition des actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle et le sexe en 2002

en %

		Ensemble		Hommes		Femmes	
Catégorie socioprofessionnelle	Population totale	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrées	Immigrées
Agriculteur	2,7	2,8	0,7	3,5	0,7	2,0	0,7
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	5,9	5,8	8,2	7,4	10,7	3,8	4,6
Cadre, professions intellectuelles supérieures	14,7	15,0	10,4	17,6	11,8	12,1	8,2
Profession intermédiaire	21,5	22,3	12,4	21,6	12,9	23,1	11,8
Employé	29,3	29,4	27,8	13,2	11,5	48,6	52,2
dont employé des services directs aux particuliers	6,2	5,6	12,3	1,2	3,0	10,9	26,1
Ouvrier	25,9	24,7	40,5	36,7	52,4	10,4	22,5
dont ouvrier qualifié	16,9	16,4	23,4	26,9	35,0	3,9	5,8
ouvrier non qualifié	9,0	8,3	17,1	9,8	17,4	6,5	16,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part des non-qualifiés au sein des ouvriers	34,7	33,6	42,2	26,7	33,2	62,5	74,2

Champ : personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent. Lecture : 34,7 % des emplois d'ouvriers sont des emplois non qualifiés.

Source: Insee, enquête Emploi, 2002.

2 - Évolution de la répartition par catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés entre 1992 et 2002

en points

		Ensemble		Hom	imes	Femmes		
Catégorie socioprofessionnelle	Population totale	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrées	Immigrées	
Agriculteur	-2,1	-2,1	0,0	-2,0	0,0	-2,3	-0,1	
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	-2,0	-2,1	-0,9	-1,8	-0,6	-2,4	0,2	
Cadre, professions intellectuelles supérieures	2,4	2,5	2,4	2,3	3,4	3,1	1,1	
Profession intermédiaire	1,2	1,3	3,5	0,7	3,5	2,0	3,9	
Employé	2,6	2,2	8,5	2,0	4,4	1,1	6,0	
dont employé des services directs aux particuliers	1,6	1,3	3,2	0,1	0,2	2,5	3,1	
Ouvrier	-2,1	-1,8	-13,5	-1,1	-10,7	-1,6	-11,1	
dont ouvrier qualifié	-0,7	-0,5	-6,0	-0,1	-4,5	-0,1	-1,2	
ouvrier non qualifié	-1,5	-1,3	-7,4	-1,0	-6,2	-1,5	-9,8	

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Lecture : en 2002, la part d'agriculteurs dans la population active en emploi est inférieure de 2,1 points à ce qu'elle était en 1992.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

3 - Répartition des actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle et le pays d'origine

en %

										011 /0
Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble des immigrés	Espagne	Italie	Portugal	Autres pays d'Europe	Algérie	Maroc	Tunisie	Autres pays d'Afrique	Turquie
Agriculteur	1	3	2	1	2	0	0	0	0	1
Artisan, commerçant, chef d'entreprise Cadre, professions intellec-	8	8	9	8	9	7	8	10	4	17
tuelles supérieures	10	9	12	2	24	7	9	9	9	2
Profession intermédiaire	12	15	16	9	20	15	10	8	11	5
Employé	28	33	27	30	24	30	22	24	38	11
dont employé des services										
directs aux particuliers	12	15	10	21	8	8	8	8	15	4
Ouvrier	41	32	34	50	21	41	51	49	38	64
dont ouvrier qualifié	24	20	24	32	13	25	24	28	18	33
ouvrier non qualifié	17	12	10	18	8	16	27	21	20	30
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Part des non-qualifiés au sein										
des ouvriers	42	38	29	35	39	40	53	42	52	48

Champ : personnes immigrées actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

Quels emplois ?

4.6 SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les immigrés, comme le reste de la population active en emploi, travaillent majoritairement dans le secteur tertiaire (67 % pour les immigrés et 72 % pour les non-immigrés). Si les hommes immigrés sont nettement moins nombreux que leurs homologues non immigrés dans ce secteur, les femmes immigrées le sont légèrement plus que les autres femmes. Au sein du secteur tertiaire, les immigrés sont davantage que les autres actifs employés dans les activités de commerce ou dans les services aux entreprises (notamment dans les activités de nettoyage) ou aux particuliers (notamment dans les services domestiques); ils sont en revanche moins présents dans les activités financières ou dans les administrations. Ainsi, alors que 26 % des employés non immigrés du tertiaire travaillent dans le domaine de l'éducation, de la santé ou de l'action sociale. ce n'est le cas que pour 17 % des immigrés. La faible présence des immigrés dans ce secteur résulte du fait que la plupart d'entre eux ont conservé leur nationalité étrangère et ne peuvent donc pas intégrer la Fonction publique. La spécialisation sectorielle des immigrés s'illustre par leur forte présence au sein de la construction: près de 14 % d'entre eux y travaillent, contre seulement 6 % des actifs non immigrés. Mais cette spécialisation est surtout le fait des hommes : près d'un quart des hommes immigrés y sont employés, contre seulement un homme sur dix pour le reste des actifs. Si les immigrés travaillent presque aussi sou-

vent dans l'**industrie** que les autres personnes

en emploi, il s'agit dans leur cas plus souvent des industries de biens intermédiaires ou automobiles, mais moins souvent d'entreprises agroalimentaires ou du secteur de l'énergie. La concentration des travailleurs immigrés dans certaines activités varie selon le **pays d'origine**. Les originaires du Portugal sont souvent employés dans le bâtiment (26 %), alors que les natifs d'Algérie sont relativement plus nombreux dans le secteur des services (74 %), notamment dans le domaine de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Enfin, les originaires du Maroc se distinguent par leur présence importante dans l'agriculture : 7 % des actifs y travaillent.

Depuis 1992, la sur-représentation des immigrés dans certains secteurs s'est atténuée. Comme pour l'ensemble des actifs, en dix ans, le poids du tertiaire a augmenté tandis que celui de l'industrie et de la construction a diminué. Mais cette transformation a été de plus grande ampleur pour les immigrés. En particulier, alors qu'ils étaient davantage présents dans l'industrie en 1992 que le reste des actifs, ils le sont légèrement moins en 2002. Le déclin des industries minières ou textiles ainsi que l'externalisation des tâches de nettoyage ou de surveillance ont profondément affecté les secteurs ou métiers industriels où la présence immigrée était traditionnellement forte. De même, les immigrés étaient trois fois plus nombreux à être dans la construction en 1992, contre seulement deux et demi fois plus en 2002.

DÉFINITION

✓ Activité économique : la présentation est celle de la nomenclature d'activités française (NAF) élaborée dans un cadre européen harmonisé. Cette nomenclature est destinée à classer les entreprises, établissements ou unités homogènes de production selon l'activité principale.

- ✓ Boëldieu J., Borrel C. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », Insee Première, n° 791.
- √ Échardour A., Maurin É. (1993), « La main-d'œuvre étrangère », *Données sociales La société francaise,* Insee.
- √ Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717.

1 - Répartition des actifs occupés par secteur d'activité

en %

		Ensemble		Hom	mes	Fem	mes
Secteur d'activité	Population totale	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrées	Immigrées
Agriculture, sylviculture et pêche	4,1	4,2	3,1	5,4	3,7	2,8	2,4
Industrie	17,8	17,9	16,3	23,5	20,2	11,2	10,6
Industries agricoles	2,6	2,7	1,5	3,2	1,5	2,2	1,5
Industries des biens de consommation	3,1	3,1	2,9	3,1	2,7	3,1	3,2
Industrie automobile	1,3	1,3	1,4	1,9	2,1	0,6	0,4
Industries des biens d'équipement	3,4	3,5	3,0	5,2	4,1	1,4	1,4
Industries des biens intermédiaires	6,4	6,3	7,3	8,6	9,5	3,4	3,9
Énergie	1,0	1,0	0,3	1,5	0,3	0,5	0,2
Construction	6,2	5,6	13,9	9,2	22,3	1,3	1,4
Tertiaire	71,9	72,3	66,7	62,0	53,9	84,7	85,7
Commerce et réparation	12,9	13,0	11,3	13,1	11,2	12,8	11,5
Transports	4,6	4,6	4,1	6,6	6,0	2,3	1,3
Activités financières	3,0	3,1	1,0	2,7	0,9	3,7	1,1
Activités immobilières	1,4	1,3	2,2	1,2	1,2	1,5	3,7
Services aux entreprises	12,9	12,6	16,7	13,4	17,3	11,8	15,9
Services aux particuliers	8,3	7,8	15,2	5,1	8,3	11,0	25,5
Éducation, santé, action sociale	18,1	18,7	11,5	9,6	5,7	29,3	20,1
Administrations	10,7	11,2	4,6	10,2	3,2	12,3	6,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Source: Insee, enquête Emploi, 2002.

2 - Répartition des immigrés par secteur d'activité

en %

Secteur d'activité	Ensemble des immigrés	Portugal	Algérie	Maroc	Afrique subsaharienne
Agriculture, sylviculture et pêche	3	4	1	7	1
Industrie	16	17	14	15	9
Industries agricoles	2	2	1	1	1
Industries des biens de consommation	3	3	1	1	2
Industrie automobile	1	1	1	3	1
Industries des biens d'équipement	3	3	2	2	2
Industries des biens intermédiaires	7	8	8	7	3
Énergie	0	0	0	0	0
Construction	14	26	11	12	8
Tertiaire	67	53	74	66	82
Commerce et réparation	11	8	12	13	9
Transports	4	3	6	4	7
Activités financières	1	1	0	1	1
Activités immobilières	2	5	2	1	2
Services aux entreprises	17	10	19	20	25
Services aux particuliers	15	18	11	10	19
Éducation, santé, action sociale	11	6	17	12	14
Administrations	5	2	7	6	5
Ensemble	100	100	100	100	100

Champ : personnes immigrées actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Source: Insee, enquête Emploi, 2002.

3 - Évolution des effectifs par secteur entre 1992 et 2002

en points

Contour dinativité	E	nsemble		Homm	es	Femmes		
Secteur d'activité	Population totale	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrées	Immigrées	
Agriculture Industrie Construction Tertiaire	-1,8 -3,7 -1,2 6,7	-1,9 -3,5 -1,0 6,4	-0,2 -6,8 -7,5 14,4	-1,6 -2,9 -1,4 5,9	0,1 -4,9 -7,9 12,7	-2,2 -3,7 -0,2 6,1	-0,3 -8,3 -0,6 9,2	

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Lecture : en 2002, la part d'actifs employés dans l'agriculture est inférieure de 1,8 point à ce qu'elle était en 1992.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

Quels emplois?

4.7 STATUTS D'EMPLOI

En 2002, la très grande majorité des actifs ayant un emploi, immigrés ou non, sont salariés (89 %). Mais parmi les salariés, les immigrés sont davantage employés dans le secteur privé: 87 % contre 70 % pour les non-immigrés. Ce constat paraît logique: les emplois de la Fonction publique sont largement fermés aux étrangers. Cependant, même parmi les immigrés ayant acquis la nationalité française, un sur cinq travaille dans le secteur public, contre plus d'un sur quatre pour les salariés non immigrés. Depuis 1992, la part des non-salariés a fortement reculé parmi les non-immigrés tandis qu'elle s'est maintenue pour les immigrés.

Le statut d'activité varie selon le pays d'origine. Les actifs venus de Turquie sont moins souvent salariés : près d'un actif d'origine turque sur cinq n'est pas salarié. Au sein des salariés, les originaires du Portugal ou de Turquie sont presque exclusivement employés dans le secteur privé, tandis que ceux d'Espagne ou d'Algérie travaillent plus souvent dans le secteur public. Cela tient en partie au fait que les immigrés nés au Portugal ou en Turquie sont nombreux à avoir conservé leur nationalité d'origine, mais aussi au type de métier qu'ils exercent. Les immigrés venus du Portugal sont ainsi nombreux à être employés dans le secteur de la construction où prédominent les entreprises privées.

Parmi les salariés du privé, les immigrés occupent presque aussi souvent que les autres des emplois temporaires et plus particulièrement des emplois d'intérimaires ou à durée déterminée. En 2002, c'est le cas de 12 % des immigrés contre 10 % des non-immigrés. Les immigrés originaires du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie sont particulièrement affectés par ce phénomène : un immigré d'Algérie sur six est par exemple concerné. Depuis dix ans, la part des salariés du privé en emploi temporaire a progressé de 3 points parmi les non-immigrés. Cette augmentation a été encore plus marquée pour les immigrés (+ 4,3 points). Par ailleurs, les immigrés salariés travaillant dans le public sont deux fois plus souvent que les autres stagiaires, bénéficiaires d'un contrat aidé ou sous contrat à durée déterminée (24 % contre 11 %). Ceci est particulièrement vérifié pour les immigrés du Maghreb, d'Afrique subsaharienne ou de Turquie qui ont moins souvent acquis la nationalité française et ne peuvent pas de ce fait prétendre au statut de fonction-

Les **jeunes** sont particulièrement exposés aux formes temporaires d'emploi : parmi les salariés du privé de moins de 30 ans, 22 % des non-immigrés et 24 % des immigrés sont dans ce cas. Les risques de fragilité diminuent cependant rapidement avec l'âge : entre 30 et 44 ans, les emplois précaires ne représentent plus que 8 % des non-immigrés du privé. Pour les immigrés en revanche, cette part se maintient à un niveau relativement élevé (13 %).

DÉFINITIONS

[✓] **Secteur public** : il comprend les administrations nationales, les collectivités locales, les hôpitaux publics, la Sécurité sociale et les entreprises publiques.

[✓] Emploi temporaire : il correspond ici aux stages, contrats aidés, contrats d'intérim ou contrats à durée déterminée (CDD).

[✓] Boëldieu J., Borrel C. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », Insee Première, n° 791

Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717.

1 - Statut d'emploi en 1992 et 2002

	. 0/
er	۱ %

	19	92		2002	
Statut d'emploi	Non- immigrés	Immigrés	Population totale	Non- immigrés	Immigrés
Non-salariés Indépendants Employeurs Aides familiaux	15,3 7,7 5,0 2,6	11,1 5,7 4,4 1,0	10,8 5,6 4,1 1,1	10,7 5,6 4,0 1,1	11,0 5,6 4,5 0,9
Salariés du privé Stagiaires et contrats aidés du privé Intérimaires du privé Apprentis du privé Contrat à durée déterminée du privé Autres salariés du privé	57,5 0,7 0,9 0,8 2,5 52,6	79,8 0,6 1,6 0,5 3,7 73,3	63,3 0,7 2,2 1,1 3,8 55,5	62,1 0,7 2,1 1,2 3,6 54,5	77,1 0,7 3,1 0,2 5,3 67,8
Salariés du public Stagiaires et contrats aidés du public Autres salariés du public	27,1 0,8 26,4	9,1 0,5 8,7	25,9 1,0 24,9	27,2 1,1 26,1	11,9 0,8 11,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Part du privé parmi les salariés Part de l'emploi temporaire parmi les salariés du privé	68,0 7,3	89,8 7,4	70,9 10,5	69,6 10,3	86,6 11,7

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

volatin personnes acures ayant un emploi, not similantes au donningent. Note : l'emploi temporaire désigne ici les stages, contrats aidés, contrats d'intérim ou contrats à durée déterminée. Lecture : en 2002, les salariés du privé représentent 70,9 % de l'ensemble des salariés.

Source: Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

2 - Statut d'emploi selon le pays d'origine en 2002

en %

Statut d'emploi	Ensemble des immigrés	Espagne	Italie	Portugal	Algérie	Maroc	Tunisie	Afrique subsaharienne	Turquie
Non-salariés Salariés du privé Salariés du public Ensemble	11 77 12 100	13 69 18 100	13 75 12 100	9 86 5 100	8 72 20 100	8 79 13 100	12 76 12 100	5 83 12 100	18 78 4 100
Part du privé parmi les salariés Part de l'emploi temporaire parmi les salariés du privé	87 12	79 4	86 9	95 6	78 17	86 16	86 14	87 16	95 14

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Note : l'emploi temporaire désigne ici les stages, contrats aidés, contrats d'intérim ou contrats à durée déterminée.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

3 - Statut d'emploi selon l'âge en 2002

						en %
	15-29 ans		30-44	1 ans	45-59 ans	
Statut d'emploi	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés
Non-salariés Salariés du privé Salariés du public Ensemble	2,8 76,5 20,7 100,0	3,8 84,4 11,8 100,0	9,3 64,1 26,6 100,0	10,5 76,7 12,8 100,0	15,2 53,0 31,8 100,0	12,5 76,6 10,9 100,0
Part du privé parmi les salariés Part de l'emploi temporaire parmi les salariés du privé	78,7 22,4	87,8 24,1	70,7 7,6	85,7 13,2	62,5 4,6	87,5 6,7

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Note : l'emploi temporaire désigne ici les stages, contrats aidés, contrats d'intérim ou contrats à durée déterminée.

Lecture : 2,8 % des actifs occupés de 15 à 29 ans sont non salariés.

Source: Insee, enquête Emploi, 2002.

Quels emplois? 119

4.8 TEMPS PARTIEL ET SOUS-EMPLOI

En 2002, les immigrés sont un peu plus fréquemment employés à temps partiel que les autres actifs (19 % contre 16 %). Pour les originaires du Portugal ou d'Afrique subsaharienne, ce taux dépasse 20 %. Les femmes, immigrées ou non, travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes. Mais les écarts hommes-femmes sont plus nets pour les immigrés: 33 points contre 24 points pour les non-immigrés. La plus forte proportion de femmes immigrées à temps partiel ne tient pas seulement au type d'emploi qu'elles exercent. Certes, elles appartiennent davantage à la catégorie des employés où le temps partiel est plus répandu, mais même quand elles sont employées, elles sont plus nombreuses à être à temps partiel. De plus, le temps de travail hebdomadaire des femmes immigrées à temps partiel est inférieur à celui des autres femmes dans ce cas. Une femme immigrée sur cinq travaillant à temps partiel effectue moins de 15 heures de travail par semaine, contre une sur huit parmi les autres actives. Et cela n'est pas uniquement dû au type d'emploi occupé par les femmes immigrées : au sein des employées, cet écart est plus faible, mais se maintient. Depuis 1992, le recours au

temps partiel s'est développé de manière plus marquée pour les immigrés (+ 5,6 points) que pour les non-immigrés (+ 3,3 points) en raison du développement de l'activité des femmes immigrées : à sexe donné, la progression du temps partiel s'est réalisée au même rythme chez les immigrés et les non-immigrés.

En 2002, les actifs immigrés sont plus nombreux que les autres à être en situation de **sous-emploi** (8,4 % contre 4,9 %). Les écarts entre les immigrés et le reste des actifs sont plus prononcés pour les femmes : 16 % des femmes immigrées sont en sous-emploi, contre 8,4 % des non-immigrées. Depuis 1992, la proportion de personnes en sous-emploi a progressé, mais à un rythme plus soutenu pour les immigrés. Chez les employés, où le temps partiel est d'ailleurs fréquent, un actif sur dix est en situation de sous-emploi contre un sur six pour les immigrés.

Des différences importantes, plus marquées pour les femmes, existent parmi les immigrés selon le **pays d'origine**. Alors que le taux de sous-emploi des hommes ne varie guère, celui des femmes va de 11 % pour les originaires du Portugal à plus de 25 % pour celles venues du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne.

DÉFINITION

[✓] **Sous-emploi**: il comprend les personnes travaillant à temps partiel et recherchant à travailler davantage ou souhaitant travailler davantage et étant disponibles pour le faire.

[✓] Kontchou H., Brunet F. (2000), « Baisse du sous-emploi, après 8 ans de hausse », *Insee Première*, n° 693. ✓ Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717.

on %

1 - Le temps partiel

	Ensemble			Hommes		Femmes	
	Population totale	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrées	Immigrées
Part de personnes travaillant à temps partiel	16,2	16,0	19,0	5,0	5,9	29,0	38,7
Type de temps partiel							
Temps partiel, sans horaire habituel	9,7	9,9	7,9	16,6	14,4	8,5	6,5
Temps partiel, moins de 15 heures	13,0	12,5	18,7	12,0	9,2	12,5	20,8
Temps partiel, 15 heures ou plus	77,3	77,6	73,4	71,4	76,4	79,0	72,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Lecture: 16,2 % des personnes actives travaillent à temps partiel. 13 % d'entre elles effectuent moins de 15 heures par semaine..

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

2 - Évolution du travail à temps partiel entre 1992 et 2002

				<u>en %</u>	
Sexe	19	92	2002		
Sexe	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés	Immigrés	
Hommes	3,6	4,5	5,0	5,9	
Femmes	24,2	33,0	29,0	38,7	
Ensemble	12,6	13,4	16,0	19,0	

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

3 - Part des actifs en situation de sous-emploi

en									
		Ensemble		Hom	mes	Femmes			
	Population totale	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrées	Immigrées		
1992	3,8	3,7	5,1	1,3	2,2	6,8	11,7		
2002	5,1	4,9	8,4	1,9	3,4	8,4	16,0		
dont employés	10,2	9,7	16,0	4,0	7,6	11,6	18,8		
dont originaires du Portugal	///	///	5,7	///	1,3	///	11,4		
de l'Algérie	///	///	11,0	///	4,5	///	24,8		
de l'Afrique subsaharienne	///	///	13,6	///	6, 1	///	25,0		

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Lecture : en 2002, le taux de sous-emploi au sein des employés est de 10,2 %. Pour les immigrés venus du Portugal, il atteint 5,7 %.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1992 et 2002.

Quels emplois?

4.9 CONDITIONS DE TRAVAIL ET SATISFACTION

Les formes atypiques d'emploi comme le travail le samedi, le dimanche, le soir ou la nuit, ou encore les horaires irréguliers ou alternés, sont moins répandues chez les actifs immigrés, et plus particulièrement chez les hommes. Ainsi, par exemple, seul le quart des immigrés travaillent le dimanche, contre un tiers de leurs homologues non immigrés.

Les conditions de travail de l'ensemble des actifs varient d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre : seuls les indépendants (agriculteurs et artisans-commerçants) sont particulièrement concernés par le travail en fin de semaine, et les cadres sont plus nombreux à travailler le soir et à supporter des horaires variables selon les jours. Or, les immigrés sont nombreux à être ouvriers, catégorie pour laquelle les horaires et jours de travail sont assez standardisés. Au sein même des ouvriers, les immigrés sont encore moins nombreux à devoir

travailler en fin de semaine, tard le soir ou à avoir des horaires fluctuants.

Les immigrés, hommes et femmes, sont un peu plus nombreux que les autres à occuper un emploi tout en en recherchant un autre (8 % contre 6 %). Dans un guart des cas, cette recherche vise à prévenir un risque de perdre l'emploi qu'ils occupent ; dans le reste des cas, elle répond à une insatisfaction par rapport à cet emploi. Cette insatisfaction n'est pas liée aux mêmes motifs que pour les autres actifs. Les immigrés évoquent moins souvent la recherche d'une qualification plus adaptée. d'une rémunération plus élevée ou de meilleures conditions de travail. En revanche, ils sont plus nombreux à souhaiter travailler davantage : parmi les personnes cherchant à changer d'emploi, 23 % des immigrés citent cette raison, contre seulement 11 % des non-immigrés.

1 - Type d'horaires et jours travaillés

en %												
	Ensemble			Hommes		Femmes						
	Population totale	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrés	Immigrés	Non- immigrées	Immigrées					
Travail le samedi (a+b)	51	51	46	54	47	48	44					
Habituellement (a)	25	25	23	23	21	27	25					
Parfois (b)	26	26	23	31	26	21	19					
Jamais	49	49	54	46	53	52	56					
Travail le dimanche (a+b)	29	29	24	32	25	27	23					
Habituellement (a)	10	10	9	10	9	10	9					
Parfois (b)	19	19	15	22	16	17	14					
Jamais	71	71	76	68	75	73	77					
Travail le soir (a+b)	34	34	31	41	35	26	23					
Habituellement (a)	11	11	13	12	14	9	10					
Parfois (b)	23	23	18	29	21	18	13					
Jamais	66	66	69	59	65	74	77					
Travail de nuit (a+b)	15	16	13	22	17	8	8					
Habituellement (a)	5	5	5	7	7	3	2					
Parfois (b)	10	11	8	15	10	6	6					
Jamais	85	84	87	78	83	91	92					
Horaires non identiques tous les jours (a+b)	39	39	33	41	34	36	32					
Horaires identiques tous les jours	61	61	67	59	66	64	68					
Horaires alternés (a)	9	9	8	10	10	7	6					
Horaires variables d'un jour à l'autre (b)	30	30	25	31	24	29	26					

Champ: personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Source : Insee, enquête Emploi, 2002.

2 - Recherche d'un autre emploi

en %

	Population totale	Non-immigrés	Immigrés
Part d'actifs occupés à la recherche d'un autre emploi	6	6	8
Raisons de la recherche d'un autre emploi			
Risque de perte d'emploi	26	26	25
Qualification plus adaptée	19	20	17
Meilleure rémunération	17	17	14
Travailler davantage	13	11	23
Meilleures conditions de travail	10	11	7
Plus proche du domicile	4	3	4
Mieux adapté à sa santé	1	1	1
Changement de région	2	3	1
Autre raison	8	8	8

Champ : personnes actives ayant un emploi, hors militaires du contingent.

Lecture : en 2002, 6 % des actifs recherchent un autre emploi, dont 26 % en raison d'un risque de perte d'emploi.

Source: Insee, enquête Emploi, 2002.

Quels emplois ? 123

4.10 FORMATION CONTINUE

En 2003, les salariés immigrés ont deux fois moins souvent que les autres suivi une formation organisée ou financée par leur employeur au cours des cinq dernières années (23 % contre 43 %). Cette part varie peu selon leur pays d'origine.

Cette différence d'accès à la formation continue ne s'explique pas entièrement par les caractéristiques des emplois occupés : niveau de qualification, secteur d'activité, taille des entreprises... Certes, les immigrés sont en moyenne moins diplômés que le reste des salariés et plus nombreux à exercer des emplois peu qualifiés où les actions de formation sont plus rares (les cadres ont, entre 1998 et 2003, deux fois plus souvent que les ouvriers participé à des formations). Mais, même à catégorie socioprofessionnelle donnée, les écarts en termes d'accès à la formation restent très marqués : parmi les ouvriers non qualifiés, les immigrés ont deux fois moins souvent que les non-immigrés recu une formation au cours des cinq dernières années (9 % contre 18 %). Ces inégalités sont moindres au sein des catégories plus qualifiées : 44 % des cadres immigrés ont recu une formation au cours des cinq dernières années contre 56 % de leurs homologues non immigrés.

Les immigrés travaillent aussi plus souvent dans des entreprises de petite **taille** et dans des **secteurs** comme le bâtiment où la formation continue est peu développée. Les immigrés cumulent ainsi des caractéristiques peu favorables à l'accès à la formation continue, ce qui explique en partie leur faible taux d'accès à la formation par rapport aux autres salariés. Cependant, même à catégorie socioprofessionnelle, secteur d'activité et taille de l'entreprise comparables, les immigrés ont des chances plus faibles de suivre une formation que les autres salariés.

Comme pour les autres salariés, les **hommes** immigrés sont un peu plus nombreux que les femmes à avoir suivi une formation dans les cinq dernières années. De même, les plus **jeunes** ont plus fréquemment bénéficié d'une formation. C'est tout particulièrement le cas parmi les immigrés venus d'un pays de l'Europe des quinze.

Le **contenu des formations** reflète en grande partie la spécialisation sectorielle des immigrés. Ainsi, ils sont plus nombreux à avoir suivi des formations dans les domaines liés à la production, comme la mécanique ou l'électricité, et moins souvent des formations dans les services à la collectivité ou la communication.

DÉFINITION

✓ **Formation continue** : formation suivie dans le cadre de l'entreprise, c'est-à-dire organisée par l'employeur ou financée par lui.

- ✓ Fournier C. (2001), « Hommes et femmes salariés face à la formation continue », Bref, n° 179, Céreq.
- ✓ Goux D. (1994), « La formation professionnelle continue », *Insee Première*, n° 314.
- ✓ Goux D., Zamora P. (2001), « La formation en entreprise continue de se développer », *Insee Première*, n° 759.

1 - La formation continue selon la catégorie socioprofessionnelle

en %

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble de la population	Non-immigrés	Immigrés
Cadres	56	56	44
Professions intermédiaires	54	54	40
Employés	36	37	20
dont employés qualifiés	40	44	23
employés non qualifiés	30	32	15
Ouvriers	27	28	13
dont ouvriers qualifiés	31	34	15
ouvriers non qualifiés	16	18	9
Ensemble des salariés	41	43	23

Champ : salariés âgés de 18 à 65 ans.

Lecture : 56 % des cadres salariés ont suivi une formation organisée ou financée par leur employeur entre mai 1998 et mai 2003.

Source : Insee, enquête Formation et Qualification professionnelle, 2003.

2 - La formation continue selon l'âge et le pays d'origine

en %

	Ensemble	Non immigrác		Immigrés	
	de la population	Non-immigrés	Ensemble	Union européenne à 15	Maghreb
18-39 ans	42	43	25	28	25
40-65 ans	40	42	22	22	20
Ensemble	41	43	23	24	22

Champ : salariés âgés de 18 à 65 ans.

Lecture : 42 % des salariés âgés de 18 à 39 ans ont reçu une formation organisée ou financée par leur employeur entre mai 1998 et mai 2003.

Source : Insee, enquête Formation et Qualification professionnelle, 2003.

3 - La formation continue selon le sexe et le pays d'origine

en %

					011 /0
Sexe Ensemble de la population	Seve Non-immigri			Immigrés	
	ivon-immigres	Ensemble	Union européenne à 15	Maghreb	
Hommes	43	45	24	26	20
Femmes	40	41	22	22	ns
Ensemble	41	43	23	24	22

Champ : salariés âgés de 18 à 65 ans.

Lecture : 43 % des salariés hommes ont reçu une formation organisée ou financée par leur employeur entre mai 1998 et mai 2003.

Source: Insee, enquête Formation et Qualification professionnelle, 2003.

4.11 MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Les immigrés exercent plus souvent des emplois non qualifiés : parmi les employés et ouvriers âgés de 20 à 50 ans en 1990 et ayant encore un emploi en 1999, 54 % des immigrés sont non qualifiés contre 38 % des non-immigrés. Leurs perspectives en terme de carrière professionnelle sont aussi un peu plus réduites : parmi les immigrés ouvriers ou employés restés dans le salariat, 23 % ont accédé à un emploi plus qualifié en 1999, contre 26 % des non-immigrés. Le type d'emploi exercé par les immigrés, leurs caractéristiques sociodémographiques ou leur niveau de diplôme ne suffisent pas à expliquer ces différences : quand on maintient identiques l'ensemble de ces caractéristiques, les chances de promotion demeurent moindres pour les immigrés. Les écarts entre immigrés et non-immigrés varient toutefois fortement d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre. Quand ils sont employés qualifiés ou ouvriers non qualifiés, les immigrés ont des chances de promotion proches de celles des non-immigrés. À l'inverse, au sein des employés non qualifiés, seuls 19 % des immigrés ont bénéficié d'une promotion entre 1990 et 1999. contre 27 % des non-immigrés. Cela tient en partie au fait que les immigrés occupent plus souvent des emplois qui offrent peu de possibilités de promotion (concierges, gardiens d'immeuble ou employés de maison). De même, chez les ouvriers qualifiés, les chances de promotion des immigrés sont de 6 points

inférieures à celles des non- immigrés. Les immigrés sont par ailleurs plus nombreux à subir un déclassement, c'est-à- dire à passer d'un emploi qualifié à un emploi non qualifié : parmi les employés qualifiés en 1990, les immigrés sont deux fois plus nombreux que les non-immigrés à occuper un emploi non qualifié en 1999.

Créer sa propre entreprise reste un parcours professionnel minoritaire parmi les ouvriers et les employés ; il est cependant un peu plus fréquent pour les immigrés. Parmi les personnes qui étaient ouvriers ou employés en 1990, 4,6 % des immigrés sont indépendants en 1999 (agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise) contre 3,6 % des non-immigrés. Cet écart concerne essentiellement les hommes : les femmes sont moins nombreuses que les hommes à se mettre à leur compte et le font dans des proportions proches qu'elles soient immigrées (2,2 %) ou non (2,4 %). Les immigrés venus de Turquie, et dans une moindre mesure ceux originaires d'Asie ou de Tunisie, sont plus nombreux à être devenus indépendants en 1999. Lorsqu'ils se mettent à leur compte, les immigrés privilégient les activités du bâtiment (31 % contre 18 % des non-immigrés) ou celles de la restauration et de l'hôtellerie (13 % contre 8 %). À l'inverse, ils deviennent moins souvent agriculteurs que les non-immigrés (4 % contre 11 %).

DÉFINITION

✓ **Promotion**: passage d'ouvrier ou employé non qualifié à ouvrier ou employé qualifié, profession intermédiaire ou cadre, ou passage d'ouvrier ou employé qualifié à profession intermédiaire ou cadre.

POUR EN SAVOIR PLUS

√ Chenu A. (1998), « De recensement en recensement, le devenir professionnel des ouvriers et employés », Économie et Statistique, n° 316-317, Insee.

1 - Part d'ouvriers et employés ayant connu une promotion entre 1990 et 1999

en % **Immigrés** Non-immigrés Sexe et catégorie Passage Passage Pas de Pas de socioprofessionnelle en 1990 Promotion de qualifié Promotion de qualifié promotion promotion à non qualifié à non qualifié Ensemble Employés non qualifiés 19,3 80.7 27,4 72,6 /// /// 7,7 Employés qualifiés 24,2 60,9 23,4 68,9 14,9 Ouvriers non qualifiés 35.5 64.5 /// 38.7 61.3 /// Ouvriers qualifiés 11,6 63,1 25,3 17,6 62,8 19,7 Ensemble 23,2 66,6 10,2 25,9 66,1 7,9 **Hommes** 42.3 42.6 57.4 Ouvriers non qualifiés 57.7 /// /// Ouvriers qualifiés 12,3 65,1 22,6 18,1 64,2 17,8 Ensemble 26.4 61.5 12.1 29.2 61.4 9.4 **Femmes** Employées non qualifiées 16,0 84,0 /// 23,4 76,6 /// 22.3 64.4 7.7 Employées qualifiées 13,3 21 2 71.0 Ouvrières non qualifiées 20,8 79,2 /// 28,8 71,2 /// Ensemble 18,1 74,6 7,3 22,4 71,4 6,3

Champ: individus âgés de 20 à 50 ans en 1990 employés ou ouvriers hors secteur agricole, salariés en 1999.

Lecture: 19,3 % des immigrés employés non qualifiés ont connu une promotion entre 1990 et 1999.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent.

2 - Part d'ouvriers et employés en 1990 à leur compte en 1999

en % Ensemble Hommes Femmes Catégorie socioprofessionnelle en 1990 **Immiarés** Non-immigrés **Immigrés** Non-immigrés **Immigrées** Non-immigrées Employés non qualifiés 3,1 2,8 9,8 4,7 1,3 2,3 Employés qualifiés 4,5 2,8 5,3 3,3 4,2 2,6 Ouvriers non qualifiés 4.1 3.4 5.3 4,0 1.3 1.7 Ouvriers qualifiés 5,9 5,4 6,2 5,6 ns ns Ensemble 4,6 3,6 6,0 4,7 2,2 2,4

Champ: individus âgés de 20 à 50 ans en 1990 employés ou ouvriers hors secteur agricole, en emploi en 1999.

Source : Insee, Échantillon démographique permanent.

Mobilité professionnelle et sociale

4.12 MOBILITÉ SOCIALE

Les personnes nées en France dont les parents sont nés à l'étranger sont majoritairement issues du milieu ouvrier. Ainsi, en 1999, 63 % des hommes actifs âgés de 30 à 59 ans nés en France et ayant deux parents nés à l'étranger ont un père ouvrier, contre seulement 37 % pour ceux dont les deux parents sont nés en France. À l'inverse, ils sont bien moins souvent fils de cadres ou de membres des professions intermédiaires (11 % contre 19 %) ou fils d'agriculteurs (6 % contre 16 %). Les hommes ayant un parent né en France et l'autre né à l'étranger sont aussi rarement issus du milieu agricole (5 %) que ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger. Mais ils sont, comme ceux dont les deux parents sont nés en France, plus souvent fils de cadres ou de membres des professions intermédiaires (23 % contre 11 %) et plus rarement fils d'ouvriers (44 % contre 63 %).

Le poids des origines ouvrières a une incidence sur les trajectoires sociales des descendants de migrants : parmi eux, un sur trois est ouvrier et fils d'ouvrier, contre seulement un sur cing parmi ceux dont les deux parents sont nés en France. Symétriquement, ils sont seulement 7 % à occuper, de même que leur père, un emploi de cadre ou de profession intermédiaire, contre 13 % parmi les hommes dont aucun des parents n'est né à l'étranger. Les descendants de migrants qui ont atteint un niveau élevé dans l'échelle sociale ont plus souvent que les autres des origines ouvrières : parmi les cadres et les professions intermédiaires, seuls 27 % des hommes dont les parents sont nés en France sont fils d'ouvriers, contre 55 %

pour ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger. Autrement dit, les hommes dont les parents sont nés à l'étranger sont deux fois plus nombreux que les autres à être des fils d'ouvriers devenus cadres ou membres des professions intermédiaires (21 % contre 11 %).

À origine sociale donnée, les descendants de migrants ont un destin social semblable à celui des autres personnes nées en France. Pour eux comme pour les autres, la mobilité sociale est plus faible en haut de l'échelle sociale, en raison des changements structurels de la société. Quand ils ont un père ouvrier, ils deviennent une fois sur deux ouvriers à leur tour alors que quand leur père est cadre ou membre des professions intermédiaires, ils atteignent ce même statut social dans deux cas sur trois.

En définitive, les fortes différences dans les statuts sociaux des parents ont presque entièrement disparu à la génération suivante : la répartition des hommes actifs de 30 à 59 ans par grande catégorie socioprofessionnelle est à peu près la même qu'ils aient ou non des parents nés à l'étranger. D'une génération à l'autre, la structure sociale s'est fortement transformée, et sensiblement plus chez les personnes de parents nés à l'étranger. En particulier, la part d'ouvriers a nettement reculé parmi les enfants de migrants alors qu'elle est restée constante chez les personnes dont les deux parents sont nés en France. Cette évolution ne tient pas à des chances de mobilité sociale plus élevées, mais à leur origine sociale: les enfants d'ouvriers connaissent une plus grande mobilité sociale que les autres.

DÉFINITION

[✓] **Population active** : personnes ayant un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi.

1 - Catégorie socioprofessionnelle des hommes âgés de 30 à 59 ans et de leur père

en %

	Deux paren	ts nés en France	Un seul par	ent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger		
Catégorie socioprofessionnelle	Personne interrogée	Père de la personne interrogée	Personne interrogée	Père de la personne interrogée	Personne interrogée	Père de la personne interrogée	
Indépendant	14	28	11	19	10	16	
Cadre, profession intermédiaire	40	19	44	23	38	11	
Employé	11	16	13	14	12	10	
Ouvrier	35	35 37		44	40	63	
Ensemble	100	100	100	100	100	100	

Champ : hommes nés en France, actifs agés de 30 à 59 ans.

Lecture : 14 % des hommes nés en France, actifs, âgés de 30 à 59 ans et de parents nés en France sont indépendants ; 28 % ont un père qui était indépendant.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

2 - Origine sociale

en %

	Catégorie	socioprofessionnelle o	de la personne interrogée			
Catégorie socioprofessionnelle du père	Indépendant	Cadre, profession intermédiaire	Employé	Ouvrier		
Deux parents nés en France Indépendant Cadre, profession intermédiaire Employé Ouvrier Ensemble	60 10 9 20 100	24 31 18 27 100	22 15 25 38 100	23 9 15 53 100		
Un seul parent né à l'étranger Indépendant Cadre, profession intermédiaire Employé Ouvrier Ensemble	42 16 10 32 100	19 35 14 32 100	14 19 20 47 100	14 10 14 62 100		
Deux parents nés à l'étranger Indépendant Cadre, profession intermédiaire Employé Ouvrier Ensemble	37 10 5 48 100	15 19 11 55 100	15 8 15 62 100	12 5 7 76 100		

Champ : hommes nés en France, actifs, âgés de 30 à 59 ans. Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

3 - Destinée sociale

en %

		Catégorie socioprofessionnelle de la personne interrogée								
Catégorie socioprofessionnelle du père	Indépendant	Cadre, profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble					
Deux parents nés en France Indépendant Cadre, profession intermédiaire	29 8	34 67	8	29 16	100 100					
Employé Ouvrier	8 8	44 30	17 12	31 50	100 100					
Un seul parent né à l'étranger Indépendant Cadre, profession intermédiaire	24 8	44 67	9 11	23 14	100 100					
Employé Ouvrier	7 8	44 32	18 14	31 46	100 100 100					
Deux parents nés à l'étranger Indépendant	23 10	35 64	11 9	31 17	100					
Cadre, profession intermédiaire Employé Ouvrier	6 8	44 32	19 12	31 48	100 100 100					

Champ : hommes nés en France, actifs agés de 30 à 59 ans. Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

4.13 EMPLOI DES ENFANTS DE MIGRANTS

La grande majorité des jeunes de 19 à 29 ans sont actifs, c'est-à-dire ont un emploi ou en recherchent un : 69 % des jeunes nés en France de parents eux-mêmes nés en France sont dans ce cas. Cette proportion est plus faible pour les enfants de migrant(s): 66 % pour ceux dont les deux parents sont nés à l'étranger et 64 % pour ceux issus de famille mixte. Les jeunes dont les deux parents sont nés à l'étranger sont moins présents sur le marché du travail car ils sont en moyenne plus jeunes; les jeunes qui n'ont qu'un seul parent né à l'étranger poursuivent quant à eux plus souvent que les autres des études. En effet, près d'un tiers d'entre eux sont encore étudiants, contre un quart des jeunes n'ayant aucun parent né à l'étranger. Au sein des enfants de migrants, les différences selon le pays d'origine des parents sont marquées : 76 % des jeunes dont les parents viennent du Portugal sont actifs, contre seulement 55 % pour les enfants de migrants marocains, ces derniers étant encore étudiants dans 42 % des cas.

Le taux d'activité dissimule toutefois des situations bien différentes par rapport au marché du travail : les enfants de migrants sont beaucoup plus touchés par le **chômage**. Leur taux de chômage s'élève à 30 %, contre 20 % et 23 % pour ceux qui n'ont aucun ou un seul parent né à l'étranger. Quand leurs parents sont originaires d'Algérie ou du Maroc, leur taux de chômage avoisine même 40 %. À l'inverse, quand les parents sont natifs d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal), il ne dépasse pas 20 %. Les différences entre enfants

de migrants et les autres ne tiennent pas seulement à des différences démographiques ou sociales : à sexe, âge, diplôme et origine sociale comparables, les jeunes ayant deux parents nés à l'étranger, et dans une moindre mesure ceux qui n'en ont qu'un seul, ont un taux de chômage supérieur à ceux dont les deux parents sont nés en France.

Le type d'emploi exercé par les 19-29 ans diffère peu selon que leurs parents sont nés en France ou à l'étranger : plus des trois quarts sont employés à **temps plein** et près des deux tiers possèdent un contrat à durée indéterminée ou sont titulaires de la Fonction publique. À sexe et âge comparables, ceux qui ont deux parents migrants sont un peu moins nombreux à connaître de telles situations.

En termes de catégorie socioprofessionnelle, les différences sont faibles entre les jeunes ayant deux parents nés à l'étranger, ceux qui en ont un seul et ceux qui n'en ont aucun. Toutefois, les jeunes hommes avant aucun ou deux parents migrants sont plus souvent ouvriers (49 et 51 % contre 40 %). Les jeunes femmes dont les parents sont nés à l'étranger sont plus souvent employées que celles dont les deux parents sont nés en France ; à l'inverse, elles occupent moins souvent des emplois de cadre ou de profession intermédiaire. La spécialisation sectorielle des enfants de migrant(s) est peu marquée, même s'ils sont légèrement plus nombreux à travailler dans le secteur de la banque et de la finance, ou dans la construction (notamment pour les enfants de parents nés au Portugal: 11 %).

DÉFINITIONS

- ✓ Migrant : personne née à l'étranger, quelle que soit sa nationalité à la naissance.
- ✓ **Population active** : personnes ayant un emploi ou qui sont à la recherche d'un emploi, ainsi que les militaires du contingent.
- ✓ Taux de chômage : rapport entre la population se déclarant au chômage et la population active.

- ✓ Gaymu J., Parant A. (1996), « Les débuts dans la vie active des jeunes immigrés et des jeunes d'origine étrangère », Espace Populations Sociétés, n° 2-3.
- ✓ Meurs D., Pailhé A., Simon P. (2005), « Immigrés et enfants d'immigrés sur le marché du travail : une affaire de génération ? », in *Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999*, Les Cahiers de l'Ined, n° 156.

1 - Situation sur le marché du travail des jeunes de 19 à 29 ans nés en France

		•							en %
		Ensemble			Hommes			Femmes	
	Deux parents nés en France	Un seul parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger	Deux parents nés en France	Un seul parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger	Deux parents nés en France	Un seul parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger
Actif ayant un emploi (a) Chômeur (b) Étudiant Autre inactif	55 14 26 5	49 15 32 4 100	46 20 29 5 100	61 12 25 2 100	53 14 31 2 100	48 20 29 3 100	50 15 27 8 100	45 15 33 7 100	44 19 29 8 100
Ensemble Taux d'activité (a+b) Taux de chômage (b/(a+b))	69 20	64 23	66 30	73 16	67 21	68 29	65 23	60 25	63 30

Champ : personnes nées en France, âgées de 19 à 29 ans. Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

2 - Temps partiel et type de contrat des jeunes de 19 à 29 ans nés en France

Champ : personnes nées en France, âgées de 19 à 29 ans, en emploi.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

3 - Catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité des jeunes de 19 à 29 ans nés en France

									en %	
		Ensemble			Hommes			Femmes		
	Deux parents nés en France	Un seul parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger	Deux parents nés en France	Un seul parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger	Deux parents nés en France	Un seul parent né à l'étranger	Deux parents nés à l'étranger	
Catégorie socioprofession	nelle									
Indépendant	3	2	3	5	3	4	2	1	1	
Cadre, prof. intermédiaire	31	35	28	29	33	29	34	36	28	
Employé	34	38	36	17	24	16	54	55	60	
Ouvrier	32	25	33	49	40	51	10	8	11	
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	
Secteur d'activité										
Agriculture	7	3	4	10	4	4	4	2	2	
Industrie	13	12	11	18	16	13	8	8	8	
Construction	5	5	7	9	9	12	1	1	1	
Commerce	17	19	18	16	17	16	19	22	21	
Transport	4	5	4	5	6	5	3	3	3	
Finance, conseil	19	19	23	19	21	26	19	18	19	
Services domestiques	11	12	12	8	9	10	13	13	16	
Éduc., santé, action sociale	16	16	15	7	8	8	26	25	24	
Administration publique	8	9	6	8	10	6	7	8	6	
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	

Champ: personnes nées en France, âgées de 19 à 29 ans, en emploi.

Source : Insee, enquête Étude de l'histoire familiale, 1999.

Mobilité professionnelle et sociale